

SEMAINE DE LA COOPÉRATION OCCITANIE – MAROC 26 novembre – 04 décembre 2020

#1 Filière du livre : la coopération internationale en région

LA COOPERATION CULTURELLE ENTRE LA REGION OCCITANIE ET L'INSTITUT FRANÇAIS DE CASABLANCA

Catherine Fougère, conseillère technique en charge de l'international à la Direction de la culture et du patrimoine à la Région Occitanie

Martin Chénot, Institut français de Casablanca, directeur

Au-delà de la dimension culturelle, ce partenariat est stratégique et concerne plusieurs régions du Maroc : Casablanca-Settat, Région de l'Oriental, Fès-Meknès. Il s'inscrit également dans une dynamique intersectorielle et englobe des domaines tels que l'économie, l'université, la formation. Au sein de la Région Occitanie, il est piloté par la Direction des relations européennes et internationales.

Concernant le volet culturel, le **Rayonnement à l'international** est un des 4 axes principaux figurant dans la nouvelle politique culturelle votée en 2018. Cet axe concerne tous les secteurs culturels parmi lesquels le livre, mais aussi le patrimoine, la création, les industries culturelles et créatives et l'audiovisuel. La stratégie repose sur la mutualisation de moyens, une collaboration étroite avec les agences (Occitanie Livre & Lecture, Occitanie en scène, Occitanie Cinéma) ainsi que des collaborations et des partenariats institutionnels à l'échelle nationale et internationale. La Région Occitanie est ainsi signataire, de longue date, d'une convention avec l'Institut français Paris et depuis 2019 avec l'Institut français de Casablanca.

La priorité de la Région est d'accompagner les projets. Pour cela, elle structure un cadre de travail destiné à favoriser les collaborations s'inscrivant dans la durée. La transversalité et la réciprocité sont également deux attendus très importants.

L'Institut français de Casablanca fait partie du réseau de l'Institut français du Maroc qui dispose de 12 antennes dans les principales villes du pays. Ses principales missions sont le rayonnement de la langue et de la culture francophones. L'IFC dispense une activité de cours de langue, de certifications et propose également une programmation culturelle.

Il est situé dans le centre-ville de la plus grande métropole du Maroc, il est donc très bien identifié par le public. Il comprend un espace médiathèque destiné aux adultes, aux ados et à la jeunesse ainsi qu'un théâtre de 200 places et une résidence.

Suite à la vite de la Présidente de la Région en 2017 et à la signature d'une convention de partenariat avec la Région Casablanca-Settat, l'IFC s'est positionné comme un lieu de diffusion de la coopération culturelle entre les deux régions. Il a souhaité rendre visible cette collaboration en réservant dans sa programmation une saison dédiée à l'Occitanie. Plusieurs projets ont donc été accueillis dont certains projets émanant d'acteurs du livre tel que l'auteur de BD Simon Lamouret.

L'action de l'Institut français de Casablanca s'articule autour de quatre missions :

1. Lieu de rencontres : l'IFC se veut un lieu ouvert aux cultures et tout particulièrement dans un pays comme le Maroc qui porte en lui la culture du plurilinguisme à travers l'arabe, l'amazigh, la darija et le français.

2. Lieu de résidences : il accueille des artistes dans le cadre de résidences appuyées par des partenaires mais aussi en lien avec l'appel à résidence soutenu par l'Institut français Paris. Plusieurs professionnels d'Occitanie ont été reçus en résidence à Casablanca : Simon Lamouret mais aussi les éditions SunSun ou le scénariste Frédéric Debomy.

3. Lieu de médiation : à chaque fois que possible, le lien est fait avec le jeune public et le public scolaire, notamment à l'occasion du festival du livre jeunesse de l'Institut français du Maroc : la Cigogne volubile.

4. Lieu de valorisation : l'IFC programme de nombreuses rencontres littéraires et des conférences. Il propose également un accompagnement, une aide à l'édition et à la traduction dans le cadre du dispositif mis en place par l'Institut français du Maroc.

La coopération avec l'Occitanie est assez unique. Elle a permis, en l'espace de deux ans, de créer des liens entre de nombreux acteurs et de développer des projets, en collaboration entre des acteurs d'Occitanie et des acteurs du Maroc. L'autre particularité de ce partenariat est de pouvoir de s'inscrire dans la durée grâce à une convention triennale. Elle offre la souplesse d'accompagner des projets sur un temps long dont ont besoin les projets internationaux et de création.

Comme toutes les structures, l'Institut français de Casablanca a dû s'adapter au contexte de la pandémie. Si la médiathèque est à nouveau ouverte et que les résidences ont pu être maintenues, la salle de spectacles reste fermée. Les équipes de l'IFC ont redéployé une programmation et proposent des rencontres adaptées à de petites jauges (15p.) tels que des ateliers ou des formations. La thématique de la formation est en effet un axe important car dans le domaine de la culture des actions restent à déployer au Maroc. Des déclinaisons numériques de ces événements sont systématiquement proposées afin d'élargir les bénéficiaires.

La programmation dédiée à l'Occitanie a dû être suspendue, la Région a donc prorogé son soutien et opéré un glissement des moyens engagés sur 6 mois. Une nouvelle convention Région Occitanie / Institut français pour la période 2021-2023 est en cours de négociation sur une base financière identique.

LE POLE LIVRE ET MEDIATHEQUES DE L'INSTITUT FRANÇAIS

Mariane Cosserat, Institut français, responsable du pôle livre et médiathèques

Géraldine Prévot, Institut français, chargée de mission édition et traduction

Le Pôle Livre et Médiathèques est composé de 9 personnes. Il coordonne les axes d'intervention dans le domaine du livre pour le réseau des Instituts français ainsi que des Alliances françaises.

Axes de travail du Pôle Livre et Médiathèques :

- Favoriser les échanges professionnels internationaux
- Soutenir les cessions de droits et la traduction
- Accroître la visibilité des auteurs de langue française

- Moderniser les médiathèques françaises à l'étranger
- Promouvoir le livre et la lecture
- Développer des partenariats et produire des ressources au service du réseau

Une convention avec l'Occitanie est en place depuis 2017. D'abord centrée sur le Maroc, elle s'est entendue vers d'autres zones. Les axes de cette collaboration concordent avec les objectifs généraux de l'Institut français :

- Traduction
- Résidences croisées d'auteurs
- Développement des échanges internationaux
- Échanges professionnels

Quelles sont les modalités d'actions pour la mise en œuvre des missions ?

Chaque année à l'occasion du Salon du livre de Paris, l'Institut français organise un séminaire destiné aux éditeurs cessionnaires de droits, en présence, des attachés du livre du réseau.

Certains attachés sont, en effet, spécifiquement missionnés sur le livre et le débat d'idées. En fonction du pays ciblé par l'éditeur, celui-ci a la possibilité de rencontrer, durant une vingtaine de minutes, l'attaché du pays concerné afin de lui exposer sa stratégie de développement dans la zone retenue.

Organisée par la SCELf avec le soutien de l'Institut français et le concours du BIEF, l'opération *Shoot the book* a lieu dans le cadre des principaux marchés audiovisuels : Los Angeles, Shanghai, Cannes, Mumbai.

Parmi des propositions adressées par les éditeurs, des titres sont sélectionnés. Ils font ensuite l'objet d'un pitch auprès de producteurs ou d'agents en droits audiovisuels. Il s'agit d'une opération qui connaît un succès croissant.

L'Institut français organise également des focus. Il s'agit d'appels à participation, relayés à travers les postes autour d'une thématique.

15 à 20 professionnels étrangers sont invités à rencontrer leurs homologues français. Ils ont également la possibilité de découvrir un festival et comment celui-ci s'articule dans la ville. En 2019, le focus a été consacré à la thématique du polar en 2020 à la BD.

Deux types de programmes d'aide à la publication (PAP) viennent compléter ces modalités d'actions.

Deux fois par an, un appel est relayé par les différents postes afin de recueillir des propositions de cessions de droits. Ces propositions sont examinées par une commission qui attribue une subvention pour couvrir le montant de la cession.

Une à deux fois par an, des PAP sont également mis en œuvre par les postes au niveau national. Les aides allouées dans ce cadre permettent de couvrir les frais de traduction.

La Fabrique des traducteurs est un programme qui vise également à soutenir les échanges et la possibilité de réaliser des cessions de droits.

Il permet à une dizaine de traducteurs par langue de pouvoir renforcer leurs compétences dans la traduction littéraire. Ce projet est mené en partenariat avec ATLAS, il vise plus particulièrement les jeunes traducteurs. Un atelier existe également pour les sciences humaines et sociales. De nouvelles modalités sont offertes qui permettent d'accueillir les traducteurs d'un écrivain. Une session a eu lieu autour de l'œuvre de Maylis de Kerangal, le prochain sera consacré à Mathias Enard. Cette opération permet de réunir les différents

traducteurs et de leur offrir une séance de travail dans la durée avec l'auteur autour de sa prochaine œuvre à traduire.

Projet Livres des deux rives

Pour ce projet, l'Institut français vient de déposer une demande de soutien auprès du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères. Les enjeux de ce projet font écho au travail mené en Occitanie et pourrait offrir des pistes de collaborations.

Le projet Livres des deux rives est issu du sommet éponyme qui s'est tenu en juin 2019 à Marseille. Ce sommet visait à soutenir des projets portés par des acteurs de la société civile des deux rives. Il a impliqué tous les pays de la zone 5 + 5, c'est-à-dire des rives sud et nord de la Méditerranée. Le projet proposé par l'Institut français porte sur 3 pays cibles : le Maroc, l'Algérie et la Tunisie et de façon périphérique la Lybie et la Mauritanie.

L'objectif global est de valoriser, par des actions réciproques, le soutien à l'ensemble du secteur du livre sur les rives sud et nord et de favoriser les échanges entre ces différents acteurs. S'il est validé le projet se déploiera sur deux ans, à partir de mars 2021.

Conformément aux actions portées par le pôle livre, le projet comporte un volet traduction et un volet édition.

Le volet traduction comprendra :

- Des ateliers de formation sur le modèle du projet La fabrique des traducteurs. L'objectif est de favoriser la mise en réseau des traducteurs de part et d'autre de la Méditerranée, en s'attachant à la traduction du français vers l'arabe et de l'arabe vers le français.
- Des projets de traductions collectives seront également portés.

Le volet édition s'articule autour de trois axes :

- Le soutien à la mise en réseau des acteurs et à la valorisation de partenariats entre les rives sud et nord.
- La création d'un fonds de soutien à la publication. Une ligne budgétaire dédiée viendra soutenir des projets d'édition et notamment des projets portés en coédition d'un côté et de l'autre de la Méditerranée, soit nord-sud soit sud-sud.
- Le renforcement des compétences à travers la mise en œuvre d'actions de formation à destination de l'ensemble du secteur.

Dans le cadre du volet édition, un collectif d'éditeurs rassemblant plusieurs éditeurs des pays concernés sera créé. Il est destiné à favoriser l'émergence de projets communs qui sont susceptibles d'être soutenus via le fonds de soutien d'aide à la publication mais aussi à pérenniser les échanges professionnels entre les différents pays.

La jeunesse est par ailleurs un axe fort de ce projet et chaque action comprendra des déclinaisons spécifiques au public jeune.

D'autres actions portées par l'IF viennent compléter les offres proposées par les postes. L'IF a ainsi la possibilité d'aider des demandes de résidences hors les murs. Chaque année, dix lauréats qui souhaitent réaliser un voyage en lien avec un projet d'écriture peuvent être aidés indépendamment des lieux de résidence proposés par les postes. Le montant de cette aide varie entre 3 500 € et 4 500 €, en fonction de la zone géographique, pour couvrir les frais liés à ce voyage. Des temps d'échanges avec les équipes de l'IF du pays visité sont toutefois organisés ainsi que des événements avec les publics.

Au gré des invitations à la France comme invitée d'honneur, comme à la foire du livre de Francfort en 2017, les postes sont également mobilisés. Ces invitations permettent à des auteurs de venir à la rencontre de leur lectorat. Ces événements ont également le mérite d'augmenter les traductions de ces auteurs dans les pays concernés.

Le pôle mène également un travail en direction de l'ensemble des médiathèques du réseau de l'Institut français. Il dispose d'un *fonds Médiathèques 21* qui permet de faire des appels à projets annuels pour améliorer l'accueil, le programme d'actions mais aussi le fonds des établissements.

Préalablement à ces demandes de fonds, des missions d'expertise permettant aux postes de mieux cerner leurs besoins peuvent être effectuées. Des formations en présentiel ou à distance sont également proposées aux médiathécaires afin de renforcer leurs compétences.

Le pôle Livre et Médiathèques est également responsable de la mise en œuvre des *États généraux du livre en langue française* qui auront lieu à Tunis en septembre 2021 (date à préciser).

Ces états généraux sont un événement politique qui se déroule en marge du sommet des chefs d'état de la francophonie. Ils ont pour objectif de développer un plaidoyer auprès des responsables politiques pour un engagement fort dans le domaine du livre et de la lecture au sein de l'espace francophone.

Il s'agit également de mettre en relation les représentants politiques, les institutionnels et les professionnels du livre. Entre 400 et 500 personnes seront conviées à échanger afin de permettre des rencontres interprofessionnelles au niveau planétaire et de créer de nouveaux partenariats.

L'Institut français est également partenaire du projet *Ressources éducatives*, porté par l'AFD en partenariat avec l'UNESCO. L'idée est de renforcer la présence de la littérature de jeunesse au service des apprentissages dans trois pays d'Afrique subsaharienne francophones sur les 6 pays présélectionnés : Bénin, Burkina-Faso, Guinée, Madagascar, Mali et Sénégal. D'une durée de cinq ans, l'objectif du projet est de pouvoir aboutir à une structuration de la filière livre jeunesse au niveau local tout en mettant en place des actions de sensibilisation et de médiation pour faire évoluer la perception et l'usage du livre, à travers des actions de formation. Il s'agit de faire en sorte que le livre jeunesse puisse rentrer de manière pérenne dans l'éducation délivrée dans le système scolaire.

L'action de l'Institut français s'appuie sur les postes à travers le monde. Il mobilise également des partenaires, telles que les collectivités territoriales via la coopération décentralisée mais aussi des institutions françaises et internationales avec lesquelles il développe des partenariats à moyen terme.

Dans un cas, l'Institut français aide ces structures à s'internationaliser, dans l'autre, elle reçoit l'aide de ses partenaires pour accueillir des professionnels de l'étranger afin de leur présenter la création contemporaine et l'ingénierie culturelle. Cette collaboration permet également de mutualiser des contenus coproduits avec les partenaires pour servir les postes et les professionnels du livre afin de nourrir leur politique d'influence mise en œuvre dans le monde entier.

AXES DE TRAVAIL 2018-2020 D'OCCITANIE LIVRE & LECTURE

Cécile Jodlowski-Perra, Occitanie Livre & Lecture, directrice déléguée
Laurent Sterna, Occitanie Livre & Lecture, directeur

1. **Les résidences** : avec 25 lieux d'accueil en résidence, l'Occitanie est un territoire très riche. Cette présence reflète sa préoccupation pour les questions de création et de maillage du territoire.

Les objectifs de cet axe :

- S'immerger dans le pays avec lequel on travaille
- Réciprocité d'accueillir des créateurs rencontrés à l'étranger en Occitanie
- Mise en perspective des pratiques professionnelles

2. **La traduction** : il s'agit d'un axe plus long à mettre en place car il croise également la question des résidences. A terme, l'agence souhaite travailler avec l'association pour la traduction littéraire (ATLAS), référente en la matière. ATLAS porte notamment le projet *La Fabrique des traducteurs* qui vise au renforcement des compétences des professionnels.

3. **L'échange de droits** : Occitanie Livre & Lecture a créé un groupe de travail qui réunit régulièrement les éditeurs intéressés par les échanges de droits.

Les objectifs sont :

- Renforcer les compétences et les connaissances des professionnels dans ce domaine
- Intégrer un réseau et partager les contacts
- Encourager la participation aux grandes foires internationales
- Offrir une assistance grâce à un partenariat avec un agent – formateur.

4. **Les échanges professionnels** : cet objectif se déploie à travers la participation de l'agence ou l'accueil de professionnels lors de grands rendez-vous dédiés au livre (Foires de Francfort, SIEL, Salon du livre de Paris, Comédie du livre). Occitanie Livre & Lecture est également partenaire de l'Institut français du Maroc en accueillant des homologues bibliothécaires lors de voyages d'études. Enfin l'agence est en lien avec la filière universitaire en Occitanie et l'Université des sciences Aïn Chock de Casablanca pour mener à bien des actions autour des enjeux de formation.

ÉCHOS & REBONDS : PRESENTATION DES ACTIONS 2018-2020 MENEES PAR OCCITANIE LIVRE & LECTURE ET LES PROFESSIONNELS

Adeline Barré, Occitanie Livre & Lecture, coordination des projets internationaux

Depuis 2012, Occitanie Livre & Lecture a développé une méthodologie d'accompagnement des professionnels dans le domaine des projets internationaux. Au fil des ans, l'agence a acquis des expériences et constitué des réseaux dont elle fait bénéficier les acteurs de la chaîne du livre. L'objectif est de renforcer les compétences, de favoriser les échanges et l'autonomie des projets.

Simon Lamouret, auteur BD

Suite à une première participation au Salon international de l'édition et du livre de Casablanca en 2019, Simon Lamouret a bénéficié d'une résidence à l'Institut français de Casablanca. Son travail graphique sur la ville de Bangalore (Inde) entraine en écho avec le souhait de l'IFC de travailler sur le thème de la ville. Dès le départ Simon a tenu à travailler avec un co-auteur marocain pour croiser les regards et les pratiques. Cette résidence a donc été partagée avec Youssef Lahrichi, auteur, photographe et metteur en scène. Au gré de leurs visites dans la ville, tous deux ont ainsi produit des images et des récits autour de la ville de Casablanca. Ce premier travail a donné lieu à une exposition Va-et-vient, présentée à l'IFC à l'issue de la résidence.

Simon Lamouret et Youssef Lahrich ont ensuite postulé à l'appel à projets annuel de l'Institut français du Maroc. Cette aide doit leur permettre de réaliser un second temps de résidence à Casablanca pour poursuivre leurs travaux. L'étape de la scénarisation aura lieu quant à elle lors d'une résidence commune en Occitanie à la Maison des écritures de Lombez. Les auteurs espèrent que le projet fera l'objet d'une coédition entre l'Occitanie et le Maroc.

Céline Pévrier, éditions SunSun

Les éditions SunSun ont pris part pour la première fois au SIEL de Casablanca, aux côtés d'Occitanie Livre & Lecture en février 2019. Leur tout premier objectif était de rencontrer leurs homologues et de mettre en place des projets de coédition.

À son arrivée, l'équipe de SunSun a donc entamé des rencontres avec des éditeurs, des auteurs, des traducteurs, des universitaires. Très vite, ces rencontres se sont élargies aux conteurs et d'autres personnes ressources qui ont continué à livrer leurs récits sur la ville. À partir de là, SunSun a donc imaginé de dresser une cartographie sensible de Casablanca et de déposer le projet dans le cadre de l'appel à projets de l'Institut français du Maroc.

À l'occasion d'une deuxième résidence en juin 2019, la maison d'édition a rencontré l'équipe de l'Atelier de l'observatoire. Il s'agit d'une structure culturelle marocaine, installée à Casablanca qui conçoit, produit et diffuse des projets d'art et de recherche. L'accueil offert par l'Atelier de l'observatoire permet au projet d'avoir un double ancrage, franco-marocain. À terme, les éditions SunSun souhaite publier les fruits de cette recherche dans le cadre d'une coédition bilingue voire trilingue : français, arabe, darija.

Marion Mazauric, éditions Au diable vauvert

Abdelkader Retnani, éditions La croisée des chemins

Les éditions Au diable vauvert et la Croisée des Chemins ont en commun plusieurs projets éditoriaux :

2021 : *Pourvu qu'il soit de bonne humeur*, Loubna Serraj

2019 : *Toulouse – Casablanca, 100 ans d'aéropostale*, Max Nicolleau

2011 : *Les clandestins*, Youssouf Amine Elalamy

Les éditions Au diable vauvert ont également récemment publié un autre titre de Youssouf Amine Elalamy, *C'est beau la guerre* (Prix de la fondation Orange), initialement paru aux éditions le Fennec, basées à Casablanca.

Les responsables s'accordent à dire l'importance de mettre en place des partenariats vertueux, respectueux des savoir-faire et de la place de chaque éditeur. Auparavant lorsqu'un éditeur souhaitait racheter les droits d'un ouvrage français pour le publier dans un pays francophone, il avait la possibilité de le faire et de le commercialiser à des prix adaptés au marché local. Il est dommage que cette pratique n'ait plus cours. Les livres en langue française, commercialisés sur les marchés étrangers par les éditeurs originaux sont vendus à des prix qui les rendent inaccessibles au grand lectorat. Cette pratique est au détriment de la langue française et de la diffusion des œuvres. À noter, certains auteurs, conscients de ce déséquilibre, commencent à demander à conserver leurs droits pour certaines zones afin de les céder à des maisons d'édition étrangères, capables de commercialiser leurs ouvrages à des prix adaptés.

Les auteurs et les éditeurs francophones ne peuvent pas régler à eux seuls ce problème. Il serait important que les institutions interviennent auprès du SNE afin de sensibiliser les éditeurs français, vis-à-vis de leur responsabilité dans le rééquilibrage des forces et dans la diffusion de la langue.

Il n'est pas moralement acceptable que les publications d'auteurs soient financièrement inaccessibles dans le pays d'origine du créateur, d'autant plus que ces exportations ne représentent pas des sommes importantes. L'autre moyen d'y parvenir est de proposer des coéditions.

Ces remarques rejoignent les préoccupations du projet Livre des deux rives et de Ressources éducatives qui tentent de trouver des moyens de renforcer l'accessibilité du livre en diminuant son prix et ce type de partenariats plus vertueux.

Club d'Oujda des éditeurs

À l'occasion du salon du livre d'Oujda en 2019, des professionnels se sont réunis pour fonder le Club d'Oujda des éditeurs. Il rassemble des éditeurs d'Occitanie, du Maroc, d'Algérie, de Tunisie, du Sénégal, de Mauritanie et de Côte-d'Ivoire. Il est possible de proposer des projets nord-sud, sud-sud.

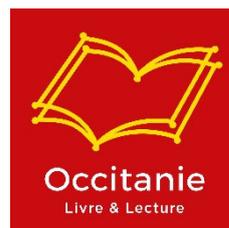
Les membres du Club d'Oujda sont invités à se rapprocher du projet Livres des Deux Rives. Le projet prévoit en effet la création d'un collectif d'éditeurs. Ce projet est une opportunité de catalyser les énergies et offre de plus un cadre financé afin que les collaborations se concrétisent. Le collectif se réunira au printemps 2021.

Ghizlaine Chraïbi, Onze éditions

À la fois en tant qu'auteur et fondatrice des éditions Onze, Ghizlaine Chraïbi témoigne de la difficulté de constituer un réseau de partenaires à l'écoute.

« Nous sommes basés au Maroc mais nous sommes francophones et nous ne pouvons pas jouer hors de cette francophonie. »

Elle se félicite du déroulement de cette réunion et de la création de cette instance de dialogue afin de favoriser les échanges qui doivent permettre à de nouveaux projets de voir le jour.



Ces journées ont été organisées avec le soutien et la mobilisation des partenaires professionnels d'Occitanie Livre & Lecture : UPEM, BIEF, La Petite agence, Université Toulouse-Jean-Jaurès, Université

Paul-Valéry, Montpellier 3, ERO ; des partenaires institutionnels : Région Occitanie-Pyrénées/Méditerranée, Institut français Paris, ainsi qu'avec le concours des professionnels du livre de la région Occitanie.